

**Kayodé Mondésir ADJINDA, Grace Ninon Ayouyou AISSET,
Heny Marceline LAMAH, Lionel Cédric LEKANGA,**

Etudiants de la première année du Master francophone en Etudes internationales, spécialité Développement Europe Afrique de l'Université de Szeged.

La migration entre l'Europe et l'Afrique

De tout temps, des hommes et des femmes ont quitté leur pays de naissance pour bâtir une vie qu'ils espèrent meilleure ailleurs. Ce n'est donc pas un fait nouveau mais plutôt un phénomène historique. Au niveau mondial, les données statistiques font état d'une croissance du taux de l'immigration légale de 50 % en 25 ans. En 2015, le nombre de migrants représentait près de 3,5 % de la population mondiale soit 240 millions de personnes, légaux et clandestins confondus, l'Europe étant de loin la première zone d'attrait avec 72 millions de migrants.

L'Organisation internationale pour les migrations définit la migration comme : « *le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelques soient leurs causes, leurs compositions, leurs durées, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées¹».*

1 Organisation internationale pour les migrations (OIM), Glossaire de la migration, série consacrée au droit international de la migration no.9, 2007, en ligne http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf

Elle ajoute « *Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Ce terme s'applique habituellement lorsque la décision d'émigrer est prise librement par l'individu concerné, pour des raisons « de convenance personnelle » et sans intervention d'un facteur contraignant externe. Ce terme s'applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille² ».*

Afin de parvenir à une meilleure compréhension du phénomène migratoire entre l'Europe et l'Afrique, il est nécessaire d'en déterminer les motifs et les causes. L'ensemble des définitions apportées au phénomène qu'est la migration, donne l'impression d'en figer le sens uniquement sur le mouvement d'immigration néanmoins les démographes ont bien conscience que les flux migratoires ne sont pas unidirectionnels et qu'ils sont réversibles³.

En effet l'étude des phénomènes migratoires s'avère complexe à bien des égards lorsqu'on considère que la collecte des données se focalisent sur les immigrations vues que très peu d'États enregistrent les sorties de leur territoire (flux d'émigration). Un autre facteur de cette complexité réside dans la distinction plutôt confuse qui est faite entre les migrants et les réfugiés. Le terme de réfugiés conformément à la convention de Genève de 1951 est défini par une législation internationale qui protège les réfugiés contrairement au statut de migrant, qui lui, ne bénéficie pas de définition universelle⁴. Ces dernières décennies ont été marquées par une recrudescence de la question migratoire notamment entre l'Europe et l'Afrique dans les débats politiques. Force est de constater que l'Europe en général et l'Union européenne en particulier a mis en place une série de mesures plus restrictives les unes que les autres en vue de limiter, voire de régler la question migratoire. Néanmoins, ces mesures semblent inefficaces, notamment face à la migration clandestine. De nombreux débats ont lieu sur la politique d'asile et d'immigration de

2 *Ibid.*

3 BEAUCHEMIN, Cris. « Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : Comprendre les migrations au-delà de l'immigration », *Population*, 1/2015 (Vol. 70)

4 ADRIAN Edwards, Point de vue du HCR « Réfugié » ou « migrant » – *Quel est le mot juste ?*, <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>

l'Union européenne dont le concept « d'invasion africaine » semble le plus utilisé.

Il convient donc de se pencher sur les raisons qui expliquent ces flux, et sur les drames que cela implique.

I. Les différentes causes des flux migratoires

Pour s'attaquer à un problème, il faut pouvoir en déceler et comprendre les causes. Comme l'exprime Cris Beauchemin dans son analyse du projet « Migrations entre l'Afrique et l'Europe » (MAFE), l'idée principale n'est pas de soutenir la théorie du phénomène migratoire comme élément unidirectionnel, c'est-à-dire de l'Afrique vers l'Europe mais que les migrations de retour et les pratiques transnationales sont importantes et qu'elles doivent être comprises pour définir des politiques migratoires appropriées⁵.

Les causes des flux migratoires sont multiples et complexes, se croisent et se renforcent. Elles sont d'ordre politique, économique, social, voire culturel. Qu'il s'agisse d'une migration temporaire ou permanente légale ou irrégulière, le point commun est qu'elles visent toute une amélioration substantielle des conditions de vie de ceux qui décident de quitter leurs pays pour d'autres contrées. On pourrait de manière hypothétique faire référence à la responsabilité partagée des pays d'origine, de transit et de destination dans la gestion des migrations.

Ce besoin d'amélioration des conditions de vie est accentué par la globalisation et l'expansion technologique de notre ère. En effet, l'accès à l'information facilité par des moyens de communication toujours plus performants, la mobilité simplifiée par le développement des moyens de transport favorisent une certaine perception des inégalités socio-économiques (le paradis européen) qui constituent un *boost* au désir de migrer⁶.

5 BEAUCHEMIN Cris, *op. cit.*, p. 13-39.

6 AFD, CADRE D'INTERVENTION TRANSVERSAL (CIT) MIGRATIONS INTERNES ET INTERNATIONALES 2010-2013, p.12

A. Sur le plan historique

Le phénomène migratoire, tel que connu actuellement entre l'Europe et l'Afrique, est le résultat d'une certaine évolution historique. Selon Catherine Withol de Wenden « *L'Europe a longtemps été une terre de départ vers le nouveau monde et les colonies avant de devenir, dans le désordre, une terre d'accueil*⁷. » On assiste à une première vague migratoire entre l'Europe et l'Afrique au cours de la période coloniale. Pour les besoins de développement, il a été noté un flux migratoire certes à un taux réduit mais assez conséquent vers les terres Africaines tel que l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Kenya, la Rhodésie du Sud (etc.)⁸.

Outre cette période de forte mobilité entre l'Europe et l'Afrique, nous pouvons aussi citer la période allant de 1914 à 1919 d'une part, et de 1939-1945 d'autre part. Pour les besoins de la guerre, les empires coloniaux ont procédé à une importante mobilisation des africains.

A titre d'exemple « *en 1917, Georges Clémenceau, devenu Président du Conseil, a nommé Blaise Diagne Commissaire de la République, avec pour mission de mener une campagne de recrutement en Afrique noire, en proposant aux indigènes des primes, des allocations, la création d'écoles, l'exemption de l'indigénat, voire pour les fils de chefs qui s'engageraient, la promesse d'accéder à la citoyenneté française en échange de « l'impôt du sang ». Cette campagne a permis de recruter 72.000 tirailleurs en Afrique occidentale et en Afrique équatoriale françaises*⁹. »

7 WITHOL DE WENDEN Catherine, « L'Europe, un continent d'immigration malgré lui », *Strates* [En ligne], 15 | 2008, mis en ligne le 04 mars 2013, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://strates.revues.org/6530>

8 LUTZELSCHWAB Claude, « Populations et économies des colonies d'implantation européenne en Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Kenya et Rhodésie du Sud) », *Annales de démographie historique*, 1/2007 (n° 113), p. 33-58. URL : <http://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2007-1-page-33.htm> DOI : 10.3917/adh.113.0033

9 L'engagement des troupes noires dans les deux guerres mondiales, De 1914 à 1918, Le Recrutement des troupes indigènes : la « Force noire » et l'« appel à l'Empire ». <http://www.cndp.fr/crdp-reims/index.php?id=1954>

B. Sur le plan politique

Dans un premier temps, les États sont confrontés à la difficulté de mise en œuvre de politiques de gestion efficaces et efficientes. Il en résulte la faible capacité d'absorption par les États de la main d'œuvre sans cesse grandissante dans l'économie locale. Dans un second temps, lorsque le système politique en place n'arrive pas à garantir à ses citoyens un certain nombre de droit, une situation d'instabilité politique s'installe entraînant de fait un sentiment d'insécurité chez les populations qui préfèrent migrer.

C. Sur le plan social

Comme le disait Aristote dans sa célèbre maxime « L'homme est un animal social », la globalisation a entraîné une uniformisation des normes professionnelles, ce qui pousse une part de plus en plus grandissante de la population estudiantine à se déplacer afin d'accéder à des formations professionnelles manquantes ou peu développées dans leurs pays d'origine. Autre domaine affectant les migrations, les problématiques sanitaires, peuvent être à l'origine d'une décision migratoire, souvent temporaire car les populations (qui peuvent se le permettre) peuvent la décision de se déplacer afin d'accéder à une meilleure qualité de santé.

Il serait assez délicat de penser pouvoir dresser de manière exhaustive toutes les causes des flux migratoires entre l'Europe et l'Afrique. Mais le phénomène de migration est porteur d'enjeux de taille.

II. Les enjeux de la migration

Pour William Lacy Swing, Directeur général de l'OIM « *Il est inacceptable qu'au XXI^e siècle des personnes fuyant les conflits, les persécutions, la misère et la dégradation des terres doivent endurer ces terribles expériences dans leurs pays d'origine, (...) pour finalement mourir aux portes de l'Europe* »¹⁰.

La question de la migration est une question très sensible à aborder, sujet d'autant plus sensible qu'il fait l'objet de tant de polémiques politiques. En effet, il est nécessaire de souligner un paradoxe qui s'applique aux migrants en général. Les migrants constituent d'une part, d'importantes ressources humaines pour le développement mais est, d'autre part, aussi considéré comme une menace par l'opinion public.

Dans ce flux d'informations, il est difficile de se situer sur la question de manière tout à fait objective. Néanmoins les enjeux présents et à venir sont nombreux. Sur le plan économique, Catherine Wihtol de Wenden résume les enjeux à travers les mots suivants « *Non sans paradoxe, alors que les échanges se multiplient et que la mobilité est valorisée, seule la mobilité des hommes fait l'objet de restrictions, au nom de la sécurité et de craintes pour l'intégration alors que l'économie plaiderait en faveur d'une plus grande liberté du marché du travail. C'est ce que certains appellent « le paradoxe libéral », ce qui est bon économiquement étant jugé risqué politiquement*¹¹. »

François Gemenne et Agathe Cavicchioli quant à eux, attirent plutôt l'attention sur l'éclosion d'un nouveau type de migration qui est la migration climatique. Face aux répercussions des changements climatiques, on peut estimer un accroissement des flux migratoires mondiaux ; l'Europe et l'Afrique n'y sont pas exemptées. Il convient de s'inquiéter de la façon dont ces flux seront gérés, d'autant plus que le statut de migrants et ou de réfugiés climatiques ne disposent pas d'une

10 Chroniques du Professeur Chems Eddine Chitour, en ligne http://www.lexpressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_chitour/223580-le-chauvinisme-de-la-prosperite-des-riches.html,

11 WIHTOL DE WENDEN, Catherine. « Les enjeux migratoires comme facteurs de recomposition des sphères d'influence », *Revue internationale et stratégique*, 4/2008 (n° 72), p. 121-130. URL :<http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-121.htm>

définition internationalement acquise et légale¹². L'implosion d'activités criminelles et d'actes de terrorisme impliquent de ne pas ignorer les enjeux de sécurité liés au gonflement démographique dans les zones principales de destinations privilégiées des migrants.

III. Esquisses de solution

L'Europe et l'Afrique, ont décidé de s'accorder en tant que partenaires géographiques et historiques sur la question des migrations et de ces flux qui ne cessent de s'accroître. Les deux continents souhaitent converger dans l'optique d'une gestion plus lucide sur la question de contrôle de ces flux mais également sur la question d'équité s'agissant du traitement des migrants tant originaires du Sud qu'ailleurs.

Cette question a fait l'objet du sommet de la Valette à Malte en 2015 qui cependant, donne un parfum de pression de la part de l'Union européenne sur l'Afrique afin que cette dernière limite son flux de migrants vers le « vieux » continent. Plusieurs solutions sont proposées. Les recherches sont menées afin de réguler les flux migratoires sans omettre de respecter les droits de l'Homme, essentiels au développement humain et qui doivent toujours constituer le pilier d'élaboration de solutions.

Comme approche de solutions, Hélène Pellerin mentionne un paradigme qui pourrait régler la situation de la migration. Il s'agirait de s'inscrire dans un paradigme de la mobilité qui prônerait l'insertion dans l'économie des pays industrialisés avec comme piliers « *la circulation du capital humain, la présence accrue du privé dans la gestion migratoire et un discours dominant de la mobilité axée sur la recherche de plus grande productivité*¹³ ».

12 GEMENNE, François – CAVICCHIOLI, Agathe. « Migrations et environnement : prévisions, enjeux, gouvernance », *Regards croisés sur l'économie*, 2/2010 (n° 8), p. 84-91. URL : <http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-2-page-84.htm>

13 PELLERIN Hélène, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 27 - n°2 | 2011, mis en ligne le 01 octobre 2014, consulté le 25 mars 2017. URL : <http://remi.revues.org/5435>

Ce paradigme semble logique quand on considère que la mobilité fait partie de l'histoire de l'humanité et qu'elle est renforcée par les concepts de globalisation, de mondialisation et le développement des échanges entre les peuples. Au départ, il y a maintenant plusieurs milliers d'années, les premiers hommes nés en Afrique (berceau de l'humanité) ont entrepris une importante migration afin de s'établir sur toute la surface de la terre.

Au-delà de tous les paradigmes développés, nous pouvons considérer que la réponse aux flux migratoires est intrinsèquement politique et donc ne découlera que de stratégies politiques bien élaborées et mises en œuvre de façon adéquate. En tant que professionnel des relations internationales, notre rôle est encore plus renforcé d'autant plus que la solution de la gestion des flux migratoires fait appel à une coopération équilibrée entre les États.

Les conséquences du phénomène migratoire n'excluent personne, qu'ils s'agissent des pays d'origine, de transit et de destination. Tant que nous ne parviendrons pas à un consensus bénéfique pour chacune des parties impliquées, on ne saurait prétendre à une résolution efficace de la question migratoire.

Bibliographie

- ADRIAN Edwards, *Point de vue du HCR : « Réfugié » ou « migrant » – Quel est le mot juste ?*, en ligne <http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/7/55e45d87c/point-vue-hcr-refugie-migrant-mot-juste.html>
- BEAUCHEMIN Cris, *Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : Comprendre les migrations au-delà de l'immigration*, *Population*, 1/2015 (Vol. 70), p. 7-12
- BEAUCHEMIN Cris, *Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : Réflexions sur la conception et les limites d'une enquête multisituée*, *Population*, 1/2015 (Vol. 70), p. 13-39.
- GEMENNE François, CAVICCHIOLI Agathe, « Migrations et environnement : prévisions, enjeux, gouvernance », *Regards croisés sur*

- l'économie*, 2/2010 (n° 8), p. 84-91. URL : <http://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2010-2-page-84.htm>
- LUTZELSCHWAB Claude (2007), « Populations et économies des colonies d'implantation européenne en Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Kenya et Rhodésie du Sud) », *Annales de démographie historique*, 1/2007 (n° 113), p. 33-58. URL : <http://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2007-1-page-33.htm>
- PELLERIN Hélène (2011), « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 27 - n°2 | 2011, mis en ligne le 01 octobre 2014. URL : <http://remi.revues.org/5435> consulté le 25 mars 2017
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2008), « Les enjeux migratoires comme facteurs de recomposition des sphères d'influence », *Revue internationale et stratégique*, 4/2008 (n° 72), p. 121-130. URL : <http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-121.htm>
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2008), *L'Europe, un continent d'immigration malgré lui*, Strates [En ligne], 15 | 2008, mis en ligne le 04 mars 2013, URL : <http://strates.revues.org/6530>, Consulté le 30 septembre 2016.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2009), *Atlas mondial des migrations*, Autrement, Collection Atlas-Monde
- WIHTOL DE WENDEN Catherine (2016), *Immigration. Découvrir l'histoire, les évolutions et les tendances des phénomènes migratoires*, Eyrolles.
- Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951), en ligne sur le site du UNHCR : <http://www.unhcr.org/fr/convention-1951-relative-statut-refugies.html>
- OIM, Glossaire de la migration, série consacrée au droit international de la migration no.9, 2007, en ligne http://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_9_fr.pdf
- Agence Française de développement, CADRE D'INTERVENTION TRANSVERSAL (CIT) MIGRATIONS INTERNES ET INTERNATIONALES 2010-2013, en ligne <http://www.afd.fr/webdav/shared/POR-TAILS/SECTEURS/CIT-Migrations.pdf>

Chroniques du Professeur Chems Eddine Chitour, en ligne http://www.lexpressiondz.com/chroniques/analyses_du_professeur_chitour/223580-le-chauvinisme-de-la-prosperite-des-riches.html

L'engagement des troupes noires dans les deux guerres mondiales, en ligne sur le site du Centre national de documentation pédagogique devenu CANOPE <http://www.cndp.fr/crdp-reims/index.php?id=1954>